

Affaire de vivres des malades du covid 19 détournés au ministre de la santé et des affaires sociales : la suite...

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

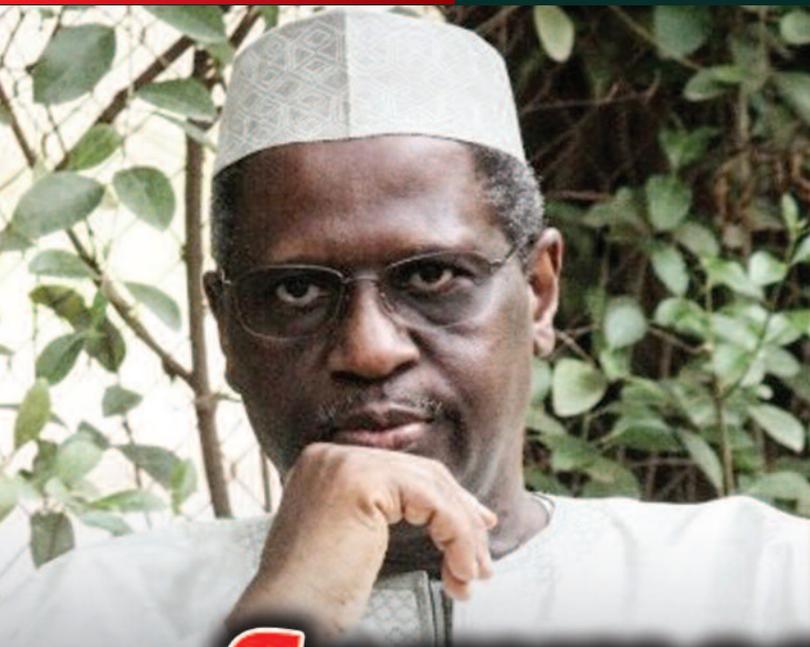
LUNDI 01 JUIN 2020

614

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Sommes nous à la même hauteur Maître Moutaga TALL



La CMAS, la FSD et l'EKM : Les trois organisations exigent la démission d'IBK



COVID-19 : La barre de 1000 cas dépassée !



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	SOMMES NOUS A LA MÊME HAUTEUR Maître Mountaga TALL	P.4
Brèves	La CPI refuse de libérer provisoirement un jihadiste malien	P.13
	Mali gouvernance : la CMAS, le FSD et l'EMK annoncent une marche le 5 juin	P.13
	Tombouctou : les radios locales dotées de kits de protection contre la Covid-19	P.14
	Protection civile : Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 dans l'espace scolaire en prélude de la reprise des cours	P.14
	Servir la paix au Mali est une fierté pour Chahra Ayachi	P.15
Actualité	Affaire de vivres des malades du covid 19 détournés au ministre de la santé et des affaires sociales : la suite...	P.17
	"Le soutien des diasporas africaines à l'Afrique !" : La tribune de 59 députés	P.18
	COVID-19 : La barre de 1000 cas dépassée !	P.20
Politique	Gangstérisme d'Etat : Clément libéré mais poursuivi	P.21
	FSD, CMAS, EMK : IBK Démission	P.22
	La CMAS, la FSD et l'EKM : Les trois organisations exigent la démission d'IBK	P.23
	Covid-19 : Le gouvernement joue avec la santé des Maliens	P.25
Culture & société	Lutte contre la COVID-19 : Lassana Sidi Mouleikafou propose "une solution tradithérapeutique"	P.27
International	Procès Gbagbo : «Avec un acquittement, le dossier sera définitivement fermé»	P.28
	Mort de George Floyd : la colère se répand dans plusieurs villes des USA, l'armée en alerte	P.29
Sport	COVID-19 : la CAF distribue une cagnotte de 10,8 millions de dollars à ses 54 membres	P.30
	Développement du sport au Mali : Un bel exemple de partenariat entre le département des Sports et le Cosm	P.30



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

SOMMES NOUS À LA MÊME HAUTEUR

Maître Moutaga TALL

C'est un message sur les réseaux sociaux intitulé « Être à la hauteur de son statut : Moutaga TALL » qui a mis le feu aux poudres. Attaqué par des plumes dont les liens avec Koulouba ne sont plus un secret, l'avocat et homme politique a réagi au quart de tour. Les tons sont mesurés mais les coups bien placés.

SOMMES NOUS A LA MÊME HAUTEUR Maître Mountaga TALL

Fallait-il réagir ou rire en silence du papier intitulé « ETRE A LA HAUTEUR DE SON STATUT : Me MOUNTAGA TALL » et y passer comme une brise de vent ? La seconde hypothèse n'aurait pas servi les maliens qui, bien que convaincus que le pouvoir a largement dépassé son seuil d'incompétence n'auraient pas su la vérité sur ce mauvais procès qui nous est intenté. Il n'est donc pas indifférent d'instaurer certains débats pour mieux édifier les générations montantes.

« Niaiserie, pitre, malice, attitude puérile, fourvoisement » sont autant de gentils qualificatifs employés par les auteurs (je ne parle pas du signataire) du « papier » intitulé « **ETRE A LA HAUTEUR DE SON STATUT : Me MOUNTAGA TALL** » finalement enrobés dans un discours lénifiant sur un parcours professionnel et politique reconnu. Ils feignent même de se gausser de faits historiques établis qu'ils citent « **auteur historique de la première interpellation parlementaire, de la première motion de censure, et mieux, acteur historique de la toute aussi historique assemblée générale pour la démocratie du 3 novembre 1990 et de la marche du 10 décembre 1990, le ministre qui publie son bilan à la fin de sa mission et qui s'abstient de participer à un gouvernement dont il ne partage plus la ligne politique, éminence au Mali et en Afrique (du métier d'avocat) qui vous doivent d'ailleurs une fière chandelle pour votre courage , l'œuvre accomplie sur la question religieuse au Mali, parcours politique, du reste des plus intenses au Mali...** » et qu'ils auraient aimé inscrire à l'actif de leur mentor qui, en ces temps ne comptait pas beaucoup. Mais, on ne refait pas l'histoire, on peut juste tenter, toujours à ses dépens d'ailleurs, de la réécrire.

Les auteurs ont d'ailleurs fini par se trahir par ces phrases « **Je ne vous hais point...** » ou « **président ad vitae aeternam d'un parti politique historique** ». Je les comprends et voudrais aussi bien les croire et donc m'en tenir à l'essentiel qui consiste à faire remarquer :

1- Il n'est point besoin de se justifier d'être « un défenseur invétéré du président ». En effet outre le fait que ce rôle est envié et même institutionnalisé, il est aussi bien rétribué financièrement ou par des promotions politiques et administratives. Par ailleurs le signataire du papier, « écrivain à Paris » a dans sa bibliographie deux ouvrages intitulés « **Au service de la nation. Discours d'IBK 2013-2019** » et « **Ibrahim Boubacar Keïta, un destin d'exception** ». Défenseur de IBK peut-être difficilement plus légitime à signer une telle contribution conçue dans les officines que nous connaissons.

2- Il ne me semble pas non plus « **suicidaire** » pour un homme politique de « **joindre l'acte à la parole** ». Depuis 30 longues années je dénonce « **Le comportement de certains hommes politiques (les trahisons, les retournements spectaculaires de veste, la mauvaise gestion et les détournements de deniers publics, les invectives et les coups bas, les fraudes électorales et les scissions politiques, les discours irresponsables et excessifs, l'implication dans des**

scandales financiers, la non-prise en compte des besoins du plus grand nombre, l'abandon de nos valeurs sociétales, culturelles et religieuses...) qui a fortement altéré l'image des hommes politiques et jeté un discrédit sur la politique». Je suis fier de n'y avoir jamais pris part et met quiconque au défi de prouver le contraire.

Il était donc naturel et logique pour le CNID-FYT et moi-même de « **préférer nos idéaux à des députés** ». Nous sommes d'autant plus confortés par notre positionnement que les péripéties affligeantes, pathétiques et parfois tragiques du « Coronavote » que nous observons aujourd'hui sont quasi-unanimement dénoncées.

3- Vous avez absolument raison de dire que « **On ne peut faire son temps et celui de ses enfants** ». Mais savez qu'à la fin de l'actuel mandat de IBK qu'il a entamé quand il avait **68 ans et 8 mois**, je n'aurais pas encore cet âge. En effet, si ALLAH SWT me prête longue vie, j'aurais en septembre 2023 **66 ans et 9 mois**. Certes, j'ai commencé très jeune la politique à un niveau élevé mais je jouais dans la cour de mes « Tontons ». Je reste à ce jour le plus jeune candidat à une élection présidentielle au Mali et si celle de 1992 s'était déroulée à la date initialement fixée, je n'aurais pas eu l'âge minimum requis pour être candidat. Une dernière chose : si j'avais été fonctionnaire, je ne serai pas encore à la retraite qui est fixée à 65 ans. Alors ne vous pressez pas, ne me chassez pas même si je peux déranger !

4- Venons-en maintenant à « l'os de la parole ». Vous ne m'avez jamais entendu dire ni écrire qu'il fallait fermer les mosquées. Ma pensée et mes propos sur cette question sont pourtant clairs : le président s'est affaibli et s'est ôté tout argument de lutte efficace contre la pandémie de la Covid 19 en maintenant les deux tours de l'élection législative. Il s'est rendu totalement inaudible, illisible et surtout a perdu tout le crédit dont il avait besoin pour mener cette rude bataille. L'élection, c'était la négation de toutes les règles de distanciation physique qu'il ne pouvait plus professer ni aux chauffeurs et apprentis de « Sotramas » (remplis d'électeurs par les candidats le jour de vote), les vendeurs et leurs clients dans les marchés (invités aux meetings électoraux), aux jeunes courtisés par les candidats sans aucune observation des gestes barrières et encore moins aux leaders religieux dont les fidèles leur auraient retourné la tenue des rassemblements électoraux sur les places jouxtant les mosquées.

Cela dit, il ne faudrait sans doute pas jeter le bébé avec l'eau du bain et ne pas en rajouter au crime sanitaire perpétré contre le peuple malien par ses propres dirigeants dont la gestion de la pandémie frise le tragi-comique. Dernières illustrations : la disparition dans la nature de rapatriés en provenance de la Mauritanie, la vente de produits destinés aux plus démunis et dont UN SEUL CAS a été révélé, les produits avariés prélevés sur des stocks officiels, le refus de faire le point sur les dépenses liées au fonds Covid, les distributions folkloriques de masques qui n'arrivent pas toujours aux utilisateurs finaux, les campagnes peu efficaces de sensibilisation, la rocambolesque et tragique instauration et levée d'un couvre-feu sans aucune évaluation et depuis le dernier Conseil des ministres l'adoption de mesures pour s'exonérer des règles de concurrence et donc de transparence dans la gestion des centaines de milliards destinés à lutter contre la pandémie. Il faut sans doute éviter toute surenchère

sur ces questions et surtout tout amalgame sur la gestion politique de la question et le dévouement de toute la chaîne sanitaire qui est à féliciter. Mais il ne faut pas non plus tomber dans le silence coupable qui serait aussi une lâche complicité.

5- **« Je réagis à votre publication appuyée de photos sur le choix du président à prier au palais plutôt qu'à la mosquée »** avez-vous écrit. Je savais parfaitement que mon post sur ma page Facebook et mon tweet sur la prière de l'Aïd El Fitr au Palais de Koulouba ne passaient pas dans les hautes sphères du pouvoir. Mais, je ne cherche ni à plaire ni à déplaire à quiconque. Et on peut tout me reprocher sauf la démagogie, l'irresponsabilité ou la démesure.

Vous avez longuement cité de vénérables chefs religieux (dont je connais parfaitement bien certains) et des hadiths authentiques et le **« descendant de Elhadj Oumar Foutiyou Tall »** rend hommage à votre érudition en la matière. Mais vous devriez aussi ajoutez que **« Nâfi rapporte que Ibn-'Omar fit l'appel à la prière par une nuit d'intempéries et qu'il ajouta à l'Athan : « Faites la prière chez vous. »**. Quand la nuit était froide et pluvieuse, disait Ibn-'Omar, l'Envoyé de ALLAH SWT ordonnait au muezzin de dire : **« Priez chez vous »**. A plus forte raison quand il y a une pandémie.

D'où cette formule introduite dans l'appel classique à la prière en temps de fortes intempéries **« SAL-LU FI BUYUTIKUM »** qui signifie « Priez chez vous ! »

Il aurait juste suffi que IBK prie chez lui comme sa religion l'instruit pour que vous n'ayez pas à endosser sa robe d'avocat, disons un peu large pour vos épaules.

Et aussi que devant les lieux de culte, furent prises les mesures qui avaient été annoncées devant les bureaux de vote lors des deux tours du coronavote. Que j'ai dénoncé et vous l'avez dit, dont les dividendes politiques ne m'intéressent point.

Bamako, le 31 mai 2020

Maître Mountaga TALL

Avocat au Barreau du Mali

Ancien ministre

Ancien député aux Parlements du Mali, de la CEDEAO et Panafricain

Président du CNID-FYT

Malick Konate



Depuis un certain temps, le Mali traîne ses vieilles casseroles toutes sales : l'insécurité au nord du pays et au centre, l'éducation, la santé, l'énergie, la mauvaise gouvernance. Autant de défis à relever.

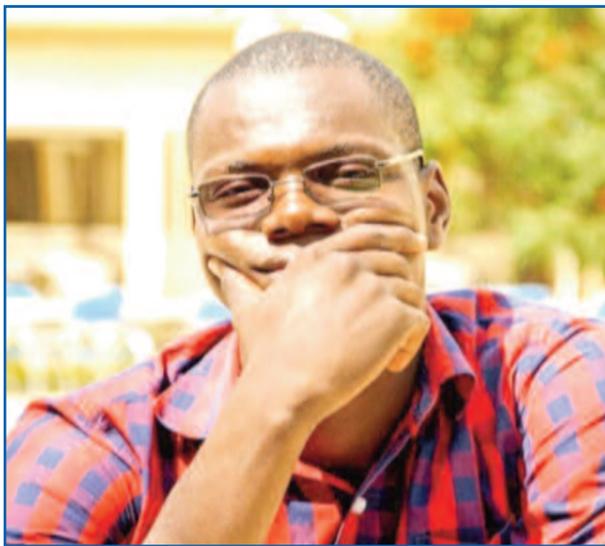
À l'étape où nous sommes, le pays semble être asphyxié de part et d'autre. Un État qui n'est pas maître de l'énergie produite sur son sol ni de son transport encore moins de sa communication peut difficilement se développer. Les gens diront que tout ce que nous vivons ici est vécu dans beaucoup d'autres pays africains, certains iront jusqu'à à dire que c'est une volonté divine.

Parlons de l'énergie. J'ai beaucoup réfléchi à cela et je pense qu'il est temps que nous, jeunes Maliens d'ici et d'ailleurs, proposons des alternatives pour faire face aux enjeux qui nous attendent parce que nous sommes dans un monde compétitif. Je sais qu'il y a dans nos quartiers des jeunes talentueux et très créatifs.

Si le Mali décide de subventionner les plaques solaires, cela ne va pas résoudre définitivement le problème des délestages ou des coupures d'électricité. Mais cela permettra à ceux qui peuvent et veulent d'être autonomes en énergie, ce qui va aussi aider des jeunes à se former dans ce domaine et réduire le nombre de chômeurs.

Je compte, dans les jours à venir, faire une rencontre avec des jeunes afin de discuter pour apporter notre expertise, et aussi pour proposer des solutions dans le domaine de l'énergie. Je me dis que « vaut mieux essayer que de ne rien faire ».

Cependant, il faut continuer la veille citoyenne, car cette incapacité à fournir l'électricité ne peut et ne doit continuer.



Justice Mali Justice



Karim a mis ses hommes partout Justice, administration, finances, armée, sécurité, diplomatie, gouvernement, presse. L'État en otage.

Ils ont dépecé et partagé le Mali mais il paraît que la chasse à l'homme commence le 5 juin à 14h. 00mn.



ALY NOUHOUM DIALLO ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

«Ce que la Constitution et la loi organique qui créent la Cour constitutionnelle confèrent aux 9 Sages, c'est la mission de constater la régularité ou l'irrégularité des élections.

Et si la cour constate des irrégularités remettant en cause la sincérité des élections, la solution est d'annuler et de recommencer dans la circonscription, le bureau ou le centre de vote en question.

Annuler puis proclamer quelqu'un d'autre élu, c'est se substituer au peuple malien! J'ai passé mon temps à dire aux députés : « chers collègues, un jour, à force d'augmenter toujours vos indemnités de session et vos indemnités parlementaires, qui sont vos salaires, le peuple malien comprendra qu'on a amené le plat national à l'Assemblée.

Vous avez la grande louche pour partager ce plat et vous vous attribuez toujours les plus grosses parts. Si tel est le cas, chacun va vouloir être parmi ceux qui partagent



PINAL



La manifestation du 05.06.2020 pour appeler à la démission du Président Ibrahim Boubacar Keita. Écoles fermées, EDM, manassatisation résultats élections législatives, corruption, injustices sociales, insécurité, arrestations arbitraires et disparitions, mensonges d'Etat, chômage, pauvreté, incompétence, crise intercommunautaire dans le Centre, Covid 19 et des manifestations à Sikasso et Kayes. Le cocktail sera explosif
Wait and see

Diankabou, ce jour 31.05.2020
Fusillade et arrestations de peuls par FDS et Chasseurs dogons. Village et commune de Diankabou - Koro. Ce dimanche 31.05.2020, un détachement des FDS est arrivé dans le quartier peul du village depuis 10:00. Les éléments ont faits des victimes par balles et procèdent en ce moment à des arrestations massives de peuls. Au moment où je mets cette info en ligne (12:30), ils sont en pleine discussion violente avec le chef du village Souleymane Barry devant son vestibule. (A suivre).

Arrivés à bord d'une dizaine de véhicules, les éléments de l'armée malienne accompagnés de six (06) chasseurs dogons en tenues de chasse (couleur rouge-ocre) ont investis le quartier peul de Diankabou opérant des tirs de sommation sans arrêt. Ils ont procédé à la fouille maison par maison et arrêté une quarantaine d'hommes et une quantité importante de motos. Tous les hommes ont été mis ensemble et ont subi des interrogatoires musclés, des vérifications de cicatrices sur les bras et jambes. Pendant ce temps, un détachement de quelques véhicules est allé vers l'Est du village où se trouve le Campement des peuls déplacés du village de Komboko (incendié et chassé de la Commune Bamba en septembre 2018), où ils ont incendié une dizaine d'habitations avec tout leur contenu. A la fin des interrogatoires intimidants, les militaires et leurs guides chasseurs sont repartis en direction de Koro avec quatre (04) hommes tous de plus 50 ans dont le chef du village qui a refusé catégoriquement de laisser partir les siens vers une destination inconnue et surtout incertaine, un blessé par balles, une dizaine de motos et une dizaine d'habitations incendiées (au campement de déplacés de Komboko). Source: habitant dont des témoins arrêtés et relâchés.

• Liste des personnes emmenées :

1. Souleymane Barry, chef du village
2. Bouraima Aliou Barry
3. Bouraima Diamwali Barry
4. Harouna Barry (déplacé originaire de Bombou).

L'attention maximale a été requise parce que toutes les arrestations de peuls par les FDS dans cette Commune se sont soldées par des assassinats et disparitions forcées. Nous suivons l'évolution de la situation.

Quelques heures plutard, les FDS et leurs alliés miliciens ont libéré les quatre personnes enlevées dont le Chef du village de Diankabou.

Bina Sogoba



Je ne comprends rien. Qui peut m'expliquer?
Qu'est ce que la Coalition FSD - CMAS - EMK prévoit en cas de démission du régime.

Ils ont bien dit : Démission du Régime, ce qui suppose le Président et toutes les autres institutions y compris le Parlement. Comment se fera la Transition ?

Hé Malikadih sah.

Ça rigole ou bien

Avp/



Seydou Oumar Traoré



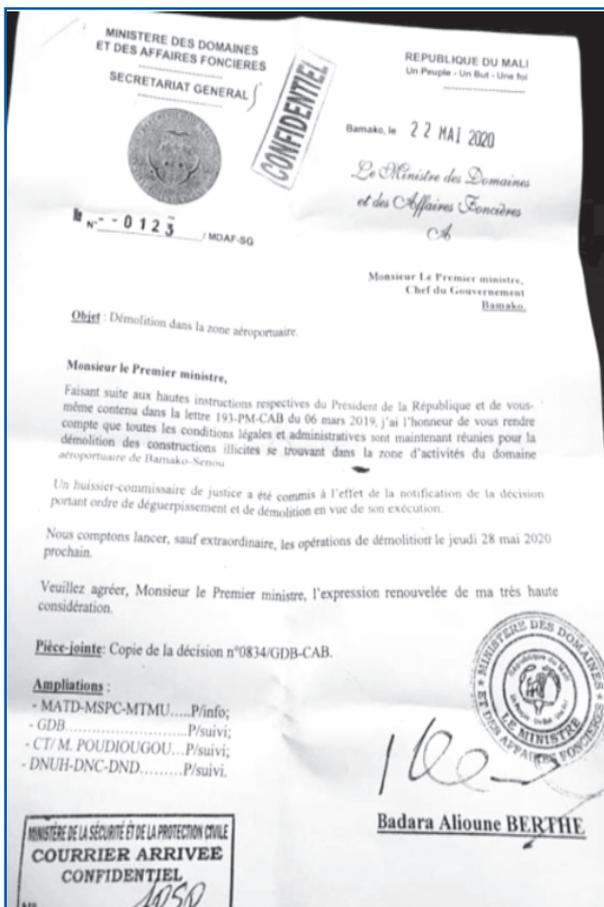
Urgent: On m'apprend que la démolition des constructions de la zone aéroportuaire est en cours. Les représentants de l'État ont vendu des espaces à des particuliers; après que ceux-ci aient investi des centaines de millions, ils viennent les démolir. Des dizaines d'années de labeurs anéantis comme ça en moins de quelques minutes.

Je suis sûr d'une chose, comme dans l'affaire de Solomanebougou, ces actes feront payer à nouveau à l'État du Mali des centaines de milliards. Ces propriétaires arriveront j'en suis certain à condamner l'État du Mali: du coup, un nouveau saignement de notre trésor public est à prévoir.

Le temps est le meilleur juge.

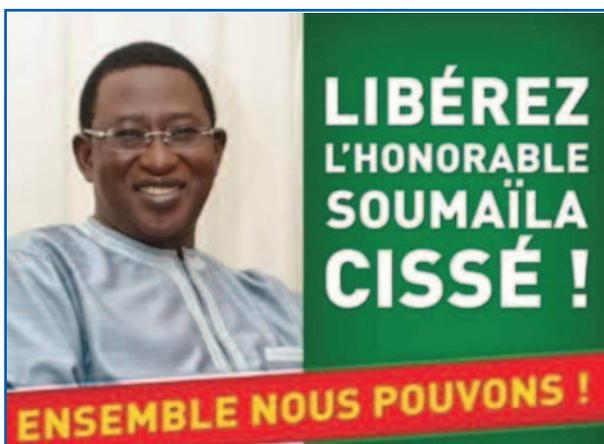
Photo crédit de la démolition en cours.

Abdoulaye Kone



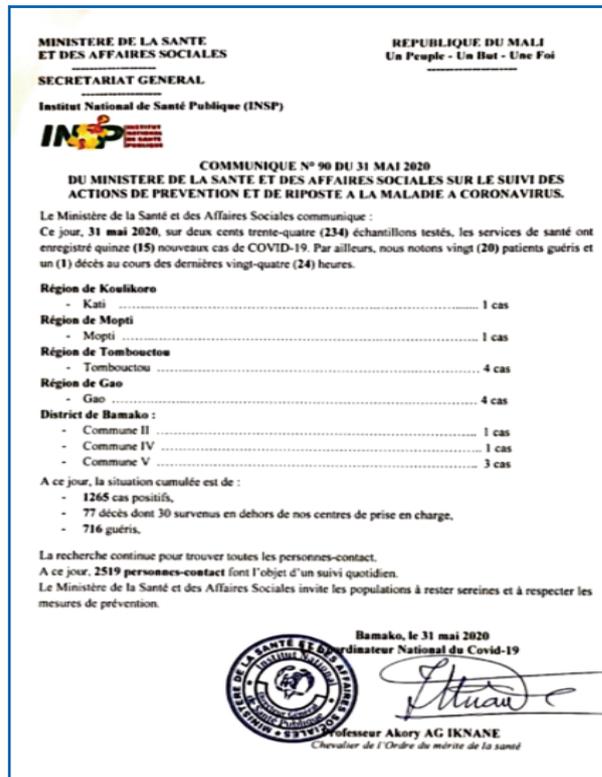
Awa Sylla

68 ème Nuit.
 La nuit de trop.
 Président on s'apprête à sortir pour marcher pour réclamer ta libération.
 Parce que 68 nuits est trop.
 Même si je dois marcher je le ferai Inchallah.
 Libérez le président Soumaïla Cissé sain et sauf.



Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

Communiqué N°90 MSAS Covid19



Bennchico Savadogo

Réouverture des frontières : décision des ministres des transports de l'UEMOA

Entre autres recommandation de la réunion des Ministres chargés des transports de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), « procéder au contrôle sanitaire sur la COVID-19 au départ et à l'arrivée des voyageurs qui devraient disposer d'un document qui atteste leur santé... »

Cette réunion, qui s'est tenue par visioconférence le jeudi 28 mai 2020, fait suite à une recommandation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. Elle a enregistré la participation des Ministres des Transports du Mali, du Benin, du Togo, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Niger, et du Burkina Faso.

Au centre des échanges, l'évaluation de l'impact et des besoins relatifs à la COVID-19 dans le secteur des transports au sein de l'espace UEMOA, et la reprise des activités dans le secteur des transports dans l'espace.

Plusieurs recommandations ont sanctionné la rencontre. Il s'agit entre autres d'assurer une concertation régionale préalable à la réouverture des frontières terrestres, aériennes et maritimes ; de procéder au contrôle sanitaire sur la COVID-19 au départ et à l'arrivée des voyageurs qui devraient disposer d'un document qui atteste leur santé et de doter le personnel et les infrastructures en équipements de surveillance et de protection aux points d'entrée et dans les moyens



de transports.

Les ministres ont aussi recommandé de sensibiliser et former le personnel en matière de sécurité sanitaire, d'apporter un soutien financier au secteur des transports et de formuler dans les meilleurs délais, pour la sous-région un plan de reprise concerté des activités de transports en rapport avec la situation sanitaire et sécuritaire dans les États.

Mossa Ag Attaher



Ce qu'il se passe aux USA au delà du racisme anti-noir qui est réel; est tout simplement l'expression par la jeunesse américaine toutes couleurs confondues de réclamer une société qui donne à la jeunesse toute sa place et aux noirs leur droit d'être traités avec dignité à l'instar de toutes les communautés de l'Amérique !

Quand George Floyd agonisait en disant " je ne parviens plus à respirer, il lance ainsi un ultime message à l'humanité : notre jeunesse étouffe !

Blacks Lives Matter.



Paul Diarra



L'ÉQUATION NON RÉSOUE DU PROBLÈME MALIEN?

- Modibo Keïta est venu, ils ont dit que c'est lui le problème du Mali. Ils l'ont fait partir.
- Arriva Moussa Traoré, après 23 ans, ils se sont rappelés que c'était lui le problème. Ils l'ont déposé.
- Au tour de Alpha Oumar Konaré, après dix ans passés, on pense qu'il n'a pas réglé le problème et est parti!
- ils ont amené ATT car lui avait déjà réglé Moussa Traoré l'ancien problème mais moins de 10 ans ils l'ont fait partir. Ceux qui l'ont chassé ont aggravé le problème.
- On a amené IBK, lui n'arrive pas à régler le problème donc c'est lui le problème, faut qu'il parte !
- A partir de ce théorème: on peut déduire que le suivant sera aussi le problème ainsi de suite!

Comment comprendre que chaque prédécesseur était loué juste après son mandat ? (au temps de Moussa, on regrettait Modibo! Au temps des démocrates, on regrette Moussa. Au temps d'IBK on regrette

ATT.....]

Je crois qu'on ne résoudra jamais cette équation si on continue avec le même principe et si le problème c'était nous?

M. ASSORY



Honorable Dr. Sidiki N'Fa Konaté



Confiance, le maître mot,

après que vous avez été plus de 29 000 à nous faire confiance, C'est avec honneur, reconnaissance, assurance, lucidité et humilité que je vous informe que mes collègues eux-mêmes représentant des centaines de milliers d'entre vous de tous les horizons de notre pays, m'ont élu en tant que : Président de la Commission Affaires Étrangères et Maliens de l'Ex-térieur. Vos bénédictions, vos douhas et votre accompagnement pour la réussite de notre mission Pour Kolondieba et pour le Mali



Honorable Dr. Sidiki N'Fa Konaté



Bonjour à toutes et tous

Depuis quelques jours circule un message relatif à la régularisation des sans-papiers avec l'aide d'une structure. Ce message est véhiculé avec l'ancienne de mail du CSDMF csdmfrance@gmail.com

Ce message qui constitue une tentative d'escroquerie n'émane nullement du **CONSEIL SUPERIEUR DE LA DIASPORA MALIENNE DE FRANCE (CSDMF)**.

En effet, la personne utilisant cette adresse est exclue du CSDMF depuis plusieurs mois. Elle est d'ailleurs assignée devant le tribunal de grande instance de PARIS pour faux et usage de faux, usurpation de titre. Après l'épisode du COVID19, la justice prononcera les condamnations subséquentes pour arrêter cette usurpation de titre. La procédure engagée par le président du CSDM, CHERIF MOHAMED HAIDARA connaîtra certainement son épilogue.

En attendant nous vous demandons de bien diffuser cette mise en garde pour avertir vos proches.

Le CSDMF qui travaille en symbiose avec les associations spécialisées comme la coordination des sans-papiers et CISP 75 ne peut être partie prenante dans cette tentative d'escroquerie.

Merci à toutes et tous de diffuser cette mise en garde.

Magassa Sékou
Secrétaire général CSDM France

La CPI refuse de libérer provisoirement un jihadiste malien



La Cour Pénale Internationale (CPI) a annoncé, vendredi, avoir rejeté la demande de mise en liberté provisoire d'un jihadiste malien qui souhaitait pouvoir être auprès des siens au Mali, le temps de la crise du nouveau coronavirus. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud est accusé d'avoir participé en 2012 et 2013 à la démolition de mausolées dans la ville malienne de Tombouctou et d'être responsable de viols et d'esclavage sexuel commis dans le contexte de mariages forcés. Des accusations de torture pèsent également contre le jihadiste, remis en avril 2018 à la CPI par les autorités maliennes et transféré au centre pénitentiaire de la Cour, à La Haye. Le début de son procès est fixé au 14 juillet.

"La chambre ordonne le maintien en détention de M. Al Hassan", déclare le juge-président Antoine Kesia-Mbe Mindua, dans un document rendu public vendredi. Les avocats d'Al Hassan ont demandé en mars sa libération provisoire, le temps que durerait l'épidémie, au motif que celle-ci avait un impact sur ses conditions de détention.

Il demandait à être libéré "sur la base de circonstances humanitaires impérieuses, à savoir lui permettre d'être avec sa famille et soutenir les siens pendant une période de crise mondiale", est-il écrit dans le document de la CPI. Or, "la poursuite de la détention de M. Al Hassan est nécessaire" pour "assurer sa comparution devant la Cour et l'empêcher de poursuivre la commission de crimes", estime le juge." Une libération au Mali n'atténue pas adéquatement ces risques", ajoute-t-il.

En outre, le magistrat ne considère pas que la santé d'Al Hassan, la durée de sa détention ou toute situation humanitaire exceptionnelle justifie cette prise de risque. Al Hassan est suspecté d'avoir été un membre du groupe jihadiste Ansar Eddine et commissaire de la police islamique à Tombouctou. Ansar Eddine faisait partie des groupes armés qui ont pris le contrôle de cette région reculée du Nord du Mali en 2012.

Il est le deuxième jihadiste à être jugé par la CPI qui a condamné en 2016 un premier jihadiste malien, Ahmad Al Faqi Al Mahdi, à neuf ans de prison pour avoir également pris part en 2012 à la démolition des

Mali gouvernance : la CMAS, le FSD et l'EMK annoncent une marche le 5 juin



La Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS), le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) et le Mouvement Espoir Mali Koura (EMK) ont appelé le Président Ibrahim Boubacar Kéïta à la démission. Ils prévoient de le faire savoir lors d'une marche pacifique le 5 juin à la Place de l'Indépendance. L'information a été donnée ce samedi 30 mai lors d'une conférence de presse au siège de la CMAS.

Sa marche du 5 avril 2019 appelant le Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga à la démission reste de mémoire d'homme l'une des plus impressionnantes. La CMAS compte rempiler ce 5 juin après la prière de vendredi. Si la première marche visait le Premier ministre de l'époque, celle-là vise le Président de la République.

La CMAS, le FSD et l'EMK ont dénoncé la « gouvernance chaotique et prédatrice » du Président Ibrahim Boubacar Kéïta qu'ils ont appelé à la démission ainsi que son régime. «Nous voulons d'un nouveau départ. Et un autre départ, c'est une manifestation monstre, mais pas de violence ni d'insulte», a déclaré Choguel Maïga, Président du FSD.

« Le peuple du Mali est souverain. Si le Mali ne change pas, ce sont les Maliens qui vont périr. Et ce 5 juin, c'est le Mali que nous allons défendre », renchérit Clément Dembélé, Président de la Plateforme contre la corruption et le chômage (PCC). La coalition des trois mouvements a fait des sorties de proposition de crise. Il s'agit entre autres de la reconstruction de l'armée, une priorisation de l'éducation et de la santé, la garantie de l'accès aux services sociaux de base et la transparence dans la gestion des affaires publiques. Le 26 mai dernier, les trois mouvements ont tenu une rencontre tripartite et ont convenu de l'unité d'action.

mausolées protégés à Tombouctou, un site inscrit par l'Unesco sur sa liste du Patrimoine mondial.

Tombouctou : les radios locales dotées de kits de protection contre la Covid-19



Le jeudi 28 Mai 2020 à Tombouctou, la MINUSMA a doté les huit radios de la ville en matériels de prévention et de protection contre la maladie du Coronavirus. La remise a eu lieu au cours d'une cérémonie organisée à l'Aéroport de la ville.

Alors qu'il doit informer et sensibiliser les communautés locales sur la COVID-19 ainsi que les mesures à adopter, le personnel des radios n'est pas à l'abri de la maladie. Boukary Mouhamadou, le Médecin principal de l'Unité médicale de niveau 1 de la MINUSMA rappelle d'ailleurs que « les hommes de médias doivent être très prudents dans le contexte actuel de pandémie. Cela veut dire qu'il faut porter son masque, ses gants et sa solution hydro alcoolique pour se désinfecter les mains et le matériel après chaque activité ».

Force est de constater cependant que peu de radios pouvaient équiper leurs journalistes de ces matériels. Le Coordinateur de l'Union des Radios et Télévisions Libres (URTEL) estime que les hommes de médias sont autant vulnérables que les agents de santé dans l'exercice de leurs fonctions. « Nous devons recueillir l'information sur la maladie auprès des médecins, souvent auprès de personnes qui peuvent porter la maladie sans en présenter les signes. Or en l'absence de certaines précautions, le risque d'être contaminé est évident » fera-t-il savoir.

Pour aider à prévenir et atténuer ces risques, le Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou a remis un lot de kits individuels et collectifs aux radios locales de la ville : masques, gels hydro-alcooliques, gants. «... En vous remettant ce lot composé de kits collectifs et individuels, la MINUSMA veut contribuer à sécuriser votre environnement de travail. Dans la quête de l'information, les journalistes que vous êtes n'échappent pas au risque d'être contaminés... Notre espoir est que vous continuiez à apporter la bonne information aux populations, mais surtout en adoptant les mesures-barrières, pour vous protéger, et protéger les autres ». C'est de par ces mots que M. Alassane GOBI, représentant du chef du Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou, a exhorté les journalistes présents à la cérémonie à plus de prudence.

Avec l'intensification des tests, Tombouctou fait face à une montée importante de contamination à la COVID-19. Avec cet appui de la MINUSMA, le personnel des radios peut continuer à informer et sensibiliser les populations sans risque.

Protection civile : Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 dans l'espace scolaire en prélude de la reprise des cours



La Direction Régionale de la Protection Civile du District de Bamako, sous le magistère du Lieutenant-colonel Adama Diatigui DIARRA, a lancé ce week-end une opération de pulvérisation des différentes écoles publiques et privées de la Commune V du District de Bamako. Étaient présentes au lancement de cette opération, des autorités administratives et communales, dont Messieurs Adama KONATÉ et Daba TRAORÉ, respectivement 3ème Adjoint au Maire de la Commune V, et représentant du Directeur de l'Académie d'Enseignement Rive-droite de Bamako. On y notait également la présence des représentants du Directeur du Centre d'Animation Pédagogique de Baco-Djicoroni, du chef de quartier, des parents d'élèves...

Depuis le début de la pandémie au Mali, la Mission onusienne est engagée aux côtés du gouvernement et des autorités locales dans les efforts de riposte contre le virus.

Il y a quelques semaines, le Mécanisme Opérationnel de Coordination de la ville avait été doté par la section RSS-DDR de la MINUSMA d'un important lot de matériels de protection et de prévention.

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations



Servir la paix au Mali est une fierté pour Chahra Ayachi

Engagée au Mali, l'Officier tunisienne participe aux actions des Nations-Unies pour ramener la paix. En cette 75ème Journée des Casques-bleus qui met la lumière sur le rôle des femmes, voici donc le portrait d'une soldate fière de servir une cause noble.

Dans les allées du Quartier-Général de la MINUSMA à Bamako, nous croisons Chahra, l'une des 12 000 Casques-bleus de l'ONU au Mali. « En tant qu'officier de communication, je dois veiller à sélectionner et suggérer la matière sur laquelle la Force de la MINUSMA doit communiquer sur les réseaux sociaux ». C'est cette responsabilité que le Capitaine Chahra Ayachi, 34 ans, assume auprès du Commandant de la Force.

Diplômée de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en France, vivre hors de sa Tunisie natale n'est pas une première pour elle. Bien sûr, au Mali,

il lui faut s'adapter au climat et composer avec la nostalgie de sa famille, mais être officier dans les rangs des Casques-bleus reste, pour elle, une tâche exaltante. « Cela m'apporte beaucoup sur le plan personnel. Je suis fière et je me réjouis de servir une cause noble : celle de la paix », explique-t-elle, d'autant qu'elle apprécie de « travailler dans un cadre international et dans un pays comme le Mali ».

Chahra confie d'ailleurs volontiers « aimer découvrir le peuple et la culture malienne ». Son point de vue sur l'apport des femmes dans le maintien de la paix est clair : « Chaque femme est combattante dans son domaine, elle incarne beaucoup de valeurs qui contribuent d'une façon singulière et significative à l'édifice de la paix dans le monde ».

En tant que femme, ajoute-t-elle, « notre présence ne doit pas se résumer à des chiffres. Les femmes doivent être impliquées, être à la hauteur de leurs responsabilités... Ce sont des choses qui permettront d'atteindre l'égalité réelle et d'en voir les résultats sur le terrain ». Appelée pour un briefing, Chahra nous laisse. Avant, elle fait le souhait « qu'il n'y ait plus à se battre pour l'égalité entre les genres ».



OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

==000==

SECRETARIAT GENERAL 

==000==

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

==000==

COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.

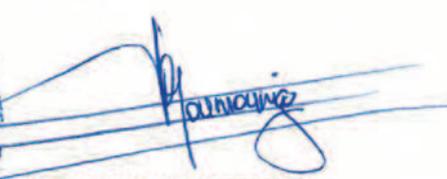
Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

Bamako, le 23 avril 2020




Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI),

Bamako, Hamdallaye ACI 3000, Place CAN, rue 390, BP: E3977, Téléphone: (00 223) 20 29 12 29, N°vert: 80 00 222 22, Site web: www.oclei.ml

Affaire de vivres des malades du covid 19 détournés au ministre de la santé et des affaires sociales : la suite...

L'affaire de vivres dits détournés qui a défrayé la chronique est encore au stade des enquêtes au niveau du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement de Bamako. Pour rappel, dans le cadre des mesures sociales présidentielles dans le cadre du COVID 19, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a mis à la disposition de la Direction Régionale de la Santé 100 tonnes de riz et 145 tonnes de céréales destinés aux malades du COVID 19 et les agents soignants. L'OPAM qui est dépositaire des vivres a demandé à un de ses partenaires, Fanta Diarra, Transporteur de son état (son nom est sur le Bon de sortie), d'acheminer les 245 tonnes contre un bon de sortie. Donc, elle a bénéficié d'un marché qu'elle exécute avec son fils qui est convoyeur de camions.

La Direction Régionale de la Santé du District qui devrait recevoir les dons a, dans un premier temps, saisi par lettre le Commissaire à la Sécurité Alimentaire pour signaler que ce n'est pas dans ses compétences de distribuer des dons, mais plutôt des services sociaux. Puis à la suite d'une injonction du Secrétaire Général du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, Mama Coumaré, les dons sont sortis en destination de la Direction Régionale de la Santé (DRS).

En cours de route, la DRS estime qu'elle n'a pas de place pour les stocker avant leur distribution aux CSREF et aux médecins. Un manque de coordination entre l'OPAM et la DRS, car les vivres ne devraient pas sortir sans qu'on ne s'assure de là où il fallait les stocker à destination finale. Le Comptable-matière de la DRS, qui est responsable des réceptions, pose le problème à sa hiérarchie qui estime qu'il faut faire retourner les vivres à l'OPAM pour que chaque bénéficiaire aille y enlever sa part. Mais problème : l'OPAM s'oppose parce qu'il ne donne jamais de bon d'entrée à nouveau après la sortie des marchandises.

Le transporteur Mme Fanta Diarra est dans un dilemme, car elle ne sait que faire des dons alors que la pluie peut tomber à tout moment. Ses camions sont aussi piégés et doivent fournir leurs recettes quotidiennes. Elle décide donc de trouver un magasin pour y déposer les vivres à Niaréla. En voyant ce déchargement de sacs, les riverains ont alerté la police du 3ème Arrondissement et l'affaire a pris la tournure que vous savez. Le Premier ministre Boubou Cissé est informé et un communiqué précipité du Ministère de la Santé officialise l'affaire, à la place des services d'enquête habilités à fournir la nature de ce qu'ils constatent : vols, détournement, tentative de détournement etc.... Mais non, c'est le Ministère lui-même qui qualifie les faits.

Dans un premier temps, le Commissaire du 3ème Arrondissement, Abdoulaye Djiré, a fait arrêter les chauffeurs, puis le convoyeur qui ont affirmé être en mission de Mme Fanta Diarra. Plus tard, Mme Fanta Diarra qui a bénéficié du marché des transports des vivres est arrêtée et les chauffeurs sont libérés après audition. Mamadou Sow, qui est le coordinateur des dons COVID au département de la Santé est aussi interrogé puis relaxé, avant d'être arrêté à la suite de ses sorties médiatiques sur les réseaux sociaux et sur Radio Kledu. Il est gardé à vue même titre que Mme Fanta Diarra et son fils depuis vendredi.

Mais pour l'heure, l'affaire n'a pas évolué. Le Commissariat du 3ème Arrondissement n'a pas pu prouver un fait de détournement. Il n'y a pas un commerçant ou une quelconque personne que l'enquête a révélée comme étant l'acheteur des vivres, encore moins un montant ou facture d'achats. Aucun sac de vivres ne manque dans le lot de dons comme en atteste le bon de sortie de l'OPAM. La réquisition sur les téléphones de Mme Fanta Diarra et du Chargé de Mission Mamadou Sow auprès des opérateurs de téléphonie de la place n'a en-



core rien donné.

Le seul élément qui manque à l'enquête est actuellement la version des responsables de l'OPAM chargés de ce secteur, à savoir le Magasinier et le chef de Service des Stocks que le Commissaire Djiré et ses hommes n'ont pas encore interrogé. Selon des indiscretions, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune II a voulu savoir plus sur le contenu du dossier d'enquête. Le dossier serait encore vide. Aucun élément ne corroborerait un détournement, même d'un sac. Le Procureur aurait instruit au Commissaire d'entendre, ce lundi, la version du Magasinier et du chef de Service des Stocks de l'OPAM. En attendant, le Chargé de Mission, Mamadou Sow, le Transporteur, Mme Fanta Diarra, et le fils de cette dernière restent en garde-à-voir au 3ème Arrondissement.

L'autre problème qui éclate et qui devient une patate chaude entre les mains du commissaire et sa hiérarchie, concerne les camions remplis de vivres qu'ils ont saisis et exposés à l'eau depuis mercredi. Il y a eu entre-temps deux pluies, dont celle du dimanche matin, ont arrosé les vivres entre les mains de la police. Qui va payer les dégâts et qui est responsable de quoi ? Si le rôle du journaliste est d'établir la vérité, nous-nous attèlerons à suivre l'évolution de cette affaire qui, malheureusement, n'évolue pas, du moins comme l'opinion aurait souhaité.

A suivre.

■ Seydou Oumar Traoré

“Le soutien des diasporas africaines à l’Afrique !” : La tribune de 59 députés



Cinquante-neuf députés et deux personnalités appellent à la défiscalisation des transferts financiers des migrants et à l’accélération de la bi-bancarisation entre la France et l’Afrique.

Annulation, moratoire, suspension temporaire... Les économistes se perdent en tergiversations pour évoquer l’allègement du fardeau que constitue la dette africaine sur son économie, qui vraisemblablement ne se fera qu’à moyen ou long terme. Or, il est urgent d’agir en influant sur un canal financier trop souvent oublié : les transferts d’argent effectués par les diasporas africaines au bénéfice de leurs proches restés au pays. Véritable bouffée d’air pour de nombreuses familles, selon la Banque Mondiale, les transferts d’argent effectués par les diasporas africaines représentaient un volume global de près de 86,2 milliards de dollars en 2019.

Ils représentent ainsi plus de la moitié de l’aide publique au développement à destination de l’Afrique. A titre d’illustration, pour le Sénégal qui compte officiellement entre 500 000 et 600 000 ressortissants vivant à l’étranger, l’argent de la diaspora s’élevait en 2018, à 9,1 % du PIB, soit deux fois le montant de l’aide publique au développement reçue par le pays sur la même année. Or, face à la pandémie de Covid-19 que le monde traverse actuellement, les transferts d’argent deviennent de plus en plus difficiles à réaliser en France du fait du confinement et de la fermeture des frontières. La Banque Mondiale a d’ailleurs estimé que les transferts d’argent des diasporas africaines pourraient diminuer de 20 % en 2020. Dans ce contexte inédit et très difficile, Bercy et le gouvernement français doivent, dès à présent et au moins pour quelques mois, mettre en place un dispositif fiscal permettant aux diasporas

africaines de déduire de leur revenu brut global ; ce, dans une certaine limite, le montant des commissions appliqué sur ces envois de fonds. En effet, les commissions appliquées aux transferts d’argent entre particuliers depuis la France représentent un coût important, et ne peuvent plus être tolérées. Ce qui était déjà incompréhensible en temps normal, l’est encore plus en ces temps de crise mondiale. Il s’agit également de corriger une injustice notamment envers l’Afrique subsaharienne, dont les frais d’envois sont de l’ordre de 9,3 %, alors qu’ils sont en moyenne de 5 à 7 % partout ailleurs dans le monde. C’est une mesure d’aide au développement concrète, réaliste et directe, qui ne se perdrait pas dans les différents canaux institutionnels. D’ailleurs, l’aide publique au développement et les transferts de fonds des diasporas africaines vont de pair : des dispositifs tels que le Programme d’Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) permettent d’allier argent public et fonds des diasporas.

« Cette mesure témoignerait de la reconnaissance de la France à l’égard de ceux que l’on appelle “les invisibles”, souvent en première ligne, et dont les rangs sont composés de nombreux représentants des diasporas africaines »

Surtout, cette mesure témoignerait de la reconnaissance de la France à l’égard de ceux que l’on appelle « les invisibles » — agents d’entretien des voiries, femmes de ménage, petits commerçants, personnels soignants, éboueurs ou encore caissières — souvent en première ligne et dont les rangs sont composés de nombreux représentants des diasporas africaines. S’ils n’étaient pas là, réveillés dès l’aurore, prenant le risque d’utiliser les transports en commun, nos services publics et les secteurs essentiels de notre économie n’auraient pu fonctionner. Nous devons cette aide à ces héros au civisme exceptionnel, bien souvent oubliés des médias et des dirigeants.

Gagnant-gagnant. Mais nous devons également cette aide à leurs proches, destinataires de ces fonds essentiellement utilisés pour la consommation directe, à l’heure où les mesures de confinement entraînent des baisses drastiques de revenus, et qu’une aggravation de la précarité est à craindre, même au niveau des classes moyennes. Il nous appartient encore d’atténuer les conséquences dramatiques de la crise sanitaire et économique qui arrive

en Afrique, et qui tôt ou tard aura des répercussions sur la France et l'Europe.

En tout état de cause, il est indispensable à moyen terme, pour pérenniser les transferts d'argent des diasporas africaines de France (13,5 milliards de dollars), que la France s'engage plus en faveur de la bi-bancarisation. Il faut en effet permettre aux banques africaines d'offrir leurs services sur le territoire français. L'intérêt serait double : faciliter le financement des économies des pays africains grâce aux diasporas et permettre à l'ensemble des acteurs bancaires de créer de la valeur. Ainsi, ce système se révélerait gagnant-gagnant des deux côtés de la Méditerranée !

Au cœur de notre République, les diasporas africaines constituent autant de ponts entre la France et l'Afrique. Dans son discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017, le Président de la République l'avait rappelé. Il avait formulé le vœu d'une relation renouvelée avec les pays africains, avec les diasporas africaines à l'avant-garde. Facilitons donc le soutien des diasporas africaines à l'Afrique et ne laissons pas les opérateurs de transferts d'argent se mettre en travers du chemin !

Sira Sylla, députée de Seine-Maritime ; Wilfried Lauriano do Rego, Coordinateur du conseil présidentiel pour l'Afrique ; Pierre de Gaétan Njikam, 3e adjoint au maire de Bordeaux chargé des partena-

riats avec l'Afrique ; Huguette Tiegna, députée du Lot ; Amélia Lakrafi, députée des Français établis hors de France ; Michèle Peyron, députée de Seine-et-Marne ; M'jid el Guerrab, député des Français établis hors de France ; Marion Lenne, députée de Haute-Savoie ; Valérie Thomas, députée du Puy-de-Dôme ; Rodrigue Koukoundo, député de Seine-et-Marne ; Christine Hennion, députée des Hauts-de-Seine ; Frédérique Dumas, députée des Hauts-de-Seine ; Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes ; Laurianne Rossi, députée des Hauts-de-Seine ; Didier Baidière, député des Yvelines ; Saïd Ahamada, député des Bouches-du-Rhône ; Stéphanie Kerbarh, députée de Seine-Maritime ; Vincent Ledoux, député du Nord ; Monica Michel, députée des Bouches-du-Rhône ; Anne Genetet, députée des Français établis hors de France ; Bruno Fuchs, député du Haut-Rhin ; Stéphane Travert, député de la Manche ; Fadila Khattabi, députée de la Côte-d'Or ; Ramlati Ali, députée de Mayotte ; Agnès Firmin Le Bodo, députée de Seine-Maritime ; Barbara Pompili, députée de la Somme ; Hugues Renson, député de Paris ; Cécile Rilhac, députée du Val-d'Oise ; Stéphane Buchou, député de Vendée ; Nathalie Sarles, députée de la Loire ; Coralie Dubost, députée de l'Hérault ; Hubert Ju-

lien-Lafférière, député du Rhône ; Jacques Maire, député des Hauts-de-Seine ; Philippe Huppé, député de l'Hérault ; Catherine Fabre, députée de Gironde ; Nicolas Le Peih, député du Morbihan ; Mireille Clapot, députée de la Drôme ; Liliana Tanguy, députée du Finistère ; Bénédicte Pételle, députée des Hauts-de-Seine ; Bertrand Sorre, député de la Manche ; Pierre-Alain Raphan, député de l'Essonne ; Marie Tamarelle-Verhaeghe, députée de l'Eure ; Pierre Cabaré, député de Haute-Garonne ; Stéphanie Atger, députée de l'Essonne ; Pascal Bois, député de l'Oise ; Sandrine Mörch, députée de Haute-Garonne ; Anissa Kheder, députée du Rhône ; Zivka Park, députée du Val-d'Oise ; Annaïg Le Meur, députée du Finistère ; Ludovic Mendes, député de la Moselle ; Carole Bureau Bonnard, députée de l'Oise ; Florence Provendier, députée des Hauts-de-Seine ; Anne-Christine Lang, députée de Paris ; Jean-Marc Zulesi, député des Bouches-du-Rhône ; Cécile Muschotti, députée du Var ; Nadia Hai, députée des Yvelines ; Annie Chapelier, députée du Gard ; Francis Chouat, député de l'Essonne ; Nicole Trisse, députée de la Moselle ; Yannick Haury, député de Loire-Atlantique ; Cédric Villani, député de l'Essonne.



COVID-19 : La barre de 1000 cas dépassée !



Le Directeur Général de l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INSRP), Pr Akory Ag Iknane, a annoncé, à la faveur d'une conférence de presse tenue le vendredi 29 mai 2020, que le Mali a enregistré 1 059 cas de Covid-19 du 25 mars au 27 mai 2020, avec 67 décès, soit une létalité de 6,3% et celle intra-hospitalière de 3,9%. Selon lui, le district de Bamako, la région de Mopti et celle de Tombouctou restent les zones plus touchées.

Cependant, la rencontre s'inscrivait dans le cadre d'informer l'opinion nationale et internationale sur l'évolution du nombre de cas et de décès du Covid-19 par district sanitaire. Pour le Coordinateur National du Covid-19, Pr Akory Ag Iknane, la répartition des cas et de décès par district sanitaire indique que le district de Bamako reste l'épicentre de l'épidémie, en particulier les communes 6, 4 et 5. Il est suivi par les régions de Mopti et de Tombouctou, a-t-il souligné, avant de préciser que

les régions de Ménaka et de Taoudéni n'enregistrent pas de cas.

« A Kidal, aucun cas n'a encore été déclaré au niveau communautaire. Il faut savoir que les personnels médicaux font de leur mieux pour assurer les meilleures conditions de traitement aux patients. Chaque fois que nous avons eu connaissance, nous asseyons d'en savoir plus afin de trouver des solutions qui s'imposent », a-t-il indiqué. Le Covid-19 a touché plus de 5,3 millions de personnes à travers le monde, dont 342 295 de décès à la date du 25 mai 2020. A cette date, le continent africain enregistrait 111 812 cas, dont 3 354 décès. Selon le Centre Chinois de Contrôle des Maladies (CCDC), 24,9% de cas de décès ont lieu sur fond de comorbidité. Celle-ci désigne l'association de deux ou plusieurs maladies, dont les effets néfastes vont se cumuler, entraînant la dégradation de l'état de santé du patient. Depuis de 2 janvier, le Mali s'est engagé dans la riposte contre l'épidémie à travers la réac-

tivation de son système de surveillance épidémiologique de veille sanitaire.

Ainsi, les principales portes d'entrée notamment aéroportuaires ont été réactivées avec une surveillance et un contrôle rigoureux de tous les passagers venant des zones d'épidémie dans un premier temps, puis cette stratégie s'est étendue à l'ensemble des voyageurs qui foulent le sol malien, a assuré le Pr Akory Ag Iknane. Un screening de ceux-ci au moyen de la prise systématique de température, de la désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique ainsi qu'un fichier ouvert pour chacun pour leur suivi éventuel en cas d'apparition du moindre signe de la maladie a été fait.

La stratégie mise en place appuyée par un plan de réponse s'articule autour de 4 axes stratégiques, à savoir la coordination ; la surveillance épidémique incluant le diagnostic biologique ; la prise en charge des cas ; la science pour appuyer les différentes stratégies mise en place. Le Mali dispose de quatre laboratoires performants pour assurer le diagnostic des patients. Les capacités actuelles de nos laboratoires sont de 25 250 tests, 2385 kits d'extraction et 37 700 kits de prélèvements.

Les stratégies en rapport avec les mesures barrières, des frontières terrestres et aériennes, des bars et restaurants, la limitation des rassemblements publics à moins de 50 personnes, le couvre-feu sur l'ensemble du territoire de 20h 30 à 6 heures du matin, sont entre autres des mesures prises par le Conseil Supérieur de la Défense convoqué à deux reprises essentiellement sur la situation de la pandémie du coronavirus.

Les ressources humaines sont motivées et engagées à renforcer l'engagement de notre pays en faveur de la lutte contre le nouveau coronavirus. Aussi, les moyens logistiques et technologiques, un soutien scientifique à la hauteur de la menace et un budget de réponse de plus 35 milliards financé à près de 90% restent le meilleur moyen pour freiner la pandémie du Covid-19.

Par ailleurs, le Directeur Général de l'INSRP a invité la population malienne à accompagner et à respecter les mesures barrières afin de freiner la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

■ Ibrahim Sanogo

Gangstérisme d'Etat : Clément libéré mais poursuivi

Peut-on être kidnappé pour être remis à la justice dans un État de droit ? Apparemment, oui. Le professeur des universités, combattant résolu contre les malversations financières et président de la Plateforme contre la corruption et le chômage des jeunes (PCC) vient d'en être une illustration parfaite. Enlevé le 9 mai et détenu au secret, il a réapparu le 22 devant un juge.

Quadra, taille moyenne et physique de premier rôle dans un film de Costa GAVRAS, Clément Mahamadou DEMBÉLÉ, « Clément » pour tout le Mali, est apparu sur la scène sociopolitique en 2018 à l'occasion de l'élection présidentielle. Il était fin prêt pour postuler.

C'est sous la bannière de l'association Convergence patriotique pour le Changement Maliko (CPC) qu'il voulait se présenter. Mais, il se retrouva dans la Convention des Bâtisseurs avec Me Mountaga TALL, Modibo SIDIBÉ, Moussa MARA, Housseini A. GIUNDO, Moussa Sinko COULIBALY, Hamadoun TOURÉ et Dramane DEMBÉLÉ. Il y fut désigné porte-parole. Du coup, il décida de retirer sa candidature.

Après les présidentielles, le professeur va réapparaître avec le patron du patronat malien, Mamadou Sinsy COULIBALY, à la tête de la Plateforme contre la corruption et le chômage des jeunes - PCC. Comme son nom l'indique, la PCC est une entité qui lutte contre l'enrichissement illicite – considéré comme une des causes principales du chômage.

Clément va s'imposer comme le leader absolu de la PCC et imposer celle-ci comme le Kärcher du laver-propre pour débarrasser le Mali du Youroukou youroukou (malversation financière). Une lutte ingrate et risquée dans un État structurellement rebâti sur l'enrichissement illicite depuis près de 30 ans. Le professeur DEMBÉLÉ devient rapidement une cible.

Un maillon d'une chaîne conspirationniste

Le 8 mai dernier, Clément effectue une sortie vidéo pour signifier aux maliens que leur sort se trouve entre leurs propres mains. Un confrère de la place, va poster une vidéo dans laquelle il va dépeindre le professeur comme

un « maillon » d'une longue chaîne de conspiration qui œuvre à renverser le pouvoir.

Il ne manquerait plus, aux fossoyeurs, que la présence de l'armée dans leur rang pour passer à l'acte. La vidéo du professeur serait justement un appel aux militaires pour se révolter et rejoindre les putschistes. Le confrère demande aussi à être recruté six mois à la S.E pour déraciner la mauvaise herbe.

Le 9 mai, le professeur fut victime de rapt. Il était 13h32 au quartier populaire du Banconi, au lieu-dit 'Banconi kènèbani', lorsqu'un véhicule barre la route devant lui à environ 400 mètres de chez lui. Un autre le coince par derrière. Son véhicule est bloqué et il est blessé à la jambe dans la manœuvre. La plaie saigne abondamment.

« Il faut lui tirer dessus ! »

Le professeur tarde à descendre de sa voiture au goût de la dizaine d'hommes en armes, cagoulés et habillés de noir. Leurs véhicules sont sans immatriculation. En rogne, un des hommes crie : « Il faut lui tirer dessus ! ». Un autre ouvre sa portière et, avec la crosse de son arme, lui tape sur la plaie qui saigne de plus en plus.

Mais, le professeur tient à savoir à qui il a honneur et repose sa question : « Qui êtes-vous ? ». Une réponse vient finalement : « Camp I ». Il descend alors pour monter dans le véhicule des ravisseurs inconnus. On l'accueille avec une paire de menottes et on lui met une cagoule sur la tête. Il s'enquiert de sa voiture et on lui répond : « On s'en occupe ». Toute la scène s'est déroulée sous les yeux ébahis des populations qui voient depuis quelques années de leurs yeux ce qu'elles voyaient au cinéma ou à la télé.

Une fois à destination, le combattant intranquille du Youroukou youroukou se voit la tête



rasée avec brutalité et blessures. C'est pour humilier. Il est placé d'abord parmi les terroristes (pourquoi ?), ensuite transféré aux sous-sols où il va rester deux semaines avec les mêmes habits, sans se laver et sans voir le soleil. Au programme, cagoule et interrogatoires répétitifs et changeants de sujets.

Les partisans et les citoyens se mobilisent

Dehors, on ne sait pas qui a enlevé le professeur et moins encore s'il est en vie ou pas. RFI a bien parlé de la Sécurité d'État mais, qu'en sait-elle ? Les partisans et les citoyens ordinaires se mobilisent. Les protestations et les désapprobations vont s'enchaîner et enfler après un moment de stupéfaction et d'expectative.

Le 22 mai, veille de la fête du Ramadan, on apprend tôt le matin que le combattant contre l'enrichissement illicite était attendu au Tribunal de la Commune I. Ses partisans et une masse importante de forces de défense et de sécurité vont s'y retrouver. Le professeur est inculpé en attendant son jugement.

Ainsi, un homme présumé innocent est enlevé, détenu au secret et présenté à un magistrat qui décide de le juger. Le tout dans un État de droit et devant la communauté internationale qui ne bronche pas.

Dans cette épreuve, Clément a été surpris des soutiens qu'il a eus ; y compris certains « inattendus ». Si le but était de le décourager, c'est raté : « J'ai une dette envers les maliens (...), je vais rester au soleil pour que les maliens soient à l'ombre (...) ». Clément sait pourquoi il se bat et il sait pourquoi il ne peut pas arrêter.

■ Amadou TALL

FSD, CMAS, EMK : IBK Démission



A l'occasion d'une Conférence de presse organisée le samedi 30 mai 2020, le Mouvement Espoir Mali Koura (EMK) de l'ancien ministre Cheick Oumar Sissoko, la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS) de Issa Kaou N'Djim, et le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), représenté par Choguel Kokalla Maïga, ont fait un tour complet de la situation politique, économique, sécuritaire et sociale du Mali.

Dans une déclaration liminaire, les trois mouvements, association et regroupement de partis politiques ont décidé de l'organisation d'une marche, le vendredi, 05 juin 2020, pour appeler à la démission du Président Ibrahim Boubacar Keïta. Le texte de la déclaration liminaire ne fait aucune concession à IBK qui est accusé d'avoir conduit le Mali « au bord du gouffre le plus improbable ».

Jusque-là, la protestation contre le régime d'IBK se faisait séparément. Les regroupements les plus actifs dans ce domaine étaient surtout le FSD, avec à sa tête l'Honorable Soumaïla Cissé, et la CMAS animée par le bouillonnant Issa Kaou N'Djim. Depuis le 26 mai 2020, les trois mouvements, associations et regroupements de partis politiques « ont ouvert la voie à l'unité d'action des forces patriotiques », en vue de « créer les conditions d'une grande mobilisation pour le sursaut national face à la gouvernance chaotique et prédatrice, au risque de partition du pays, aux atteintes graves aux principes républicains et démocratiques, notamment la confiscation du vote des citoyens ».

C'est donc un grand regroupement d'opposition au régime d'IBK qui vient de naître dont l'ob-

jectif final est la démission du président de la République. L'EMK, la CMAS et le FSD, en unissant leurs forces, veulent ratisser large parmi tous les mécontents du pouvoir d'IBK. Les deux derniers mouvements cités, la CMAS et le FSD, ont déjà démontré leur capacité de mobilisation à travers des marches qui ont fait sortir dans la rue des dizaines de milliers de Maliens en 2018 et 2019. On peut donc penser que mathématiquement, leur regroupement, s'il est largement soutenu par leurs partisans respectifs, a de quoi inquiéter sérieusement le Président de la République et son régime.

Pour autant, on peut se demander en quoi des marches pacifiques pourraient obtenir la démission souhaitée d'IBK quand on sait qu'il a déjà survécu à celles massives organisées par le FSD aux lendemains de l'élection présidentielle de 2018 où le président avait été accusé d'avoir gagné à travers le détournement massif du vote des citoyens et le bourrage d'urnes. Le nouveau regroupement se dit « ouvert à toute organisation politique ».

Pour ce faire, la plateforme tente de ranimer la flamme patriotique des Maliens par le rappel de ce qu'était le Mali il y a peu. En effet, dans leur déclaration liminaire, on peut lire ceci : « Notre pays, le Mali, jadis envié, écouté et respecté aussi bien en Afrique qu'à travers le monde entier, est en passe de devenir la risée des autres nations, tant il est aujourd'hui ballotté et humilié, à cause d'une gouvernance aléatoire ».

Poursuivant la peinture du tableau sombre du Mali d'IBK, les signataires de la déclaration liminaire écrivent : « La gestion actuelle du régime en place, symbole de la décrépitude d'un système étatique décrié, a fini de précipiter

notre Pays dans l'impasse, pire, au bord du gouffre le plus improbable ».

De cette « décrépitude » du Mali, la Plateforme prend à témoin le Peuple malien qui « découvre chaque jour, les scandales d'une gestion hasardeuse dénuée de vision et de cohérence vis-à-vis des intérêts vitaux et stratégiques du Mali, et ce, dans le déni des valeurs fondamentales qui fondent notre société ».

Ainsi le FSD, l'EMK et la CMAS se veulent porteurs des aspirations profondes du Peuple du Mali trahi par la gouvernance actuelle et désireux de retrouver les valeurs d'humanisme qui ont caractérisé les grands Empires et Royaumes qui l'ont façonné au cours des siècles de grandeur. La Plateforme se veut ainsi être le porte-parole de ce Peuple « humilié » et muet, être « la bouche des bouches qui n'ont point de bouche ». Il ne s'agit point d'ouvrir les yeux de ce Peuple du Mali sur ses malheurs, mais de lui rappeler les faits qui ont conduit à faire de lui « la risée des autres nations ».

La Plateforme développe son argumentation de la « décrépitude du Mali » en sept points. Il s'agit de :

- 1 - Une gestion catastrophique de la crise multidimensionnelle au Mali,
- 2 - Des atteintes à la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays,
- 3 - Une armée laissée à l'abandon,
- 4 - La remise en cause des valeurs et principes de la République,
- 5 - Les droits collectifs et individuels en péril,
- 6 - L'abandon des secteurs clés de l'activité socioéconomique,
- 7 - L'impact d'une voie électorale désormais hypothéquée.

De ce constat, la Plateforme conclut que « l'avenir de la Nation est désormais de la responsabilité des Forces patriotiques ». Il s'agit ni plus ni moins de la reprise en main par le Peuple du Mali de son propre destin, puisque IBK aurait failli sur toute la ligne. Ce langage n'est pas nouveau. Il a été celui de Mahmoud Dicko haranguant la foule de ses admirateurs contre le pouvoir d'IBK, c'était aussi celui de l'Honorable Soumaïla Cissé alors à la tête du FSD... Et l'EMK de Cheick Oumar Sissoko n'en dit pas moins !

Pour parvenir à ses objectifs, la Plateforme

voudrait contraindre IBK à la démission. Or celui-ci a, depuis sept ans, montré qu'il tenait à son pouvoir. Sa réélection contestée en 2018, la mise en place d'une Assemblée Nationale à sa mesure le prouvent. Chaque fois que le Président de la République a senti le vent tourner, il a systématiquement reculé pour apaiser les manifestants. Ce fut le cas lors de la convocation de l'Imam Mahmoud Dicko par la justice malienne, convocation qui a failli provoquer un soulèvement général.

Par ailleurs, il s'appuie toujours sur les notabilités du pays pour calmer les esprits échauffés de ses pourfendeurs. Cependant, IBK a aussi montré qu'il pouvait durcir sa politique comme en témoigne l'utilisation des armes létales lors des manifestations à Sikasso qui ont fait 06 morts et des blessés par balles. Il faudrait donc au FSD, à l'EMK et à la CMAS plus d'arguments pour espérer pousser IBK à la démission. Ce, d'autant plus que les forces armées et de sécurité, malgré les conditions difficiles dans lesquelles elles luttent contre le terrorisme et malgré les scandales de détournement de fonds destinés à leur armement, lui restent apparemment dévouées.

Il y a peu de chance de voir IBK abandonner le pouvoir de son plein gré, lui qui a tout fait pour y accéder et s'y maintenir. La Plateforme nourrirait-elle l'espoir de pousser le Président de la République à la faute qui lui serait fatale, comme par exemple donner l'ordre de tirer sur la foule des marcheurs, si celle-ci arrivait à menacer son pouvoir ? Ou voudrait-elle provoquer un soulèvement général de la population qui soit imparable ?

On ne saurait répondre à ces questions dans l'immédiat. Tout dépendra de sa capacité de mobilisation, et c'est pourquoi la marche du vendredi 05 juin 2020 sera scrutée par les observateurs. Elle montrera si la Plateforme constituée de la CMAS, de l'EMK et du FSD est une réelle menace pour le pouvoir d'IBK. Si à la crise sécuritaire et économique, l'épidémie du Covid-19 s'ajoutait la crise sociale, le Président de la République aurait de sérieuses inquiétudes pour 2020.

■ **Diala Thiény Konaté**

La CMAS, la FSD et l'EKM : Les trois organisations exigent la démission d'IBK



Le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS) et le Mouvement Espoir Mali Koura (EKM) étaient face à la presse pour parler de l'évolution dramatique de notre pays au plan socio-économique, sécuritaire et politique. Face à cette indignation, la plateforme a convenu de créer les conditions d'une grande mobilisation pour le sursaut national qui se tiendra, le vendredi 5 juin 2020 à 14 heures à la Place de l'Indépendance, afin de faire face à la gouvernance chaotique et à l'atteinte grave aux principes républicains et démocratiques.

« Notre pays jadis envié, écouté et respecté en Afrique est en passe de devenir la risée des autres nations, tant il est aujourd'hui ballotté et humilié, à cause d'une gouvernance aléatoire » a largué, le samedi 30 mai, le président de l'EKM, Cheick Oumar Sissoko. A cet effet, il a laissé entendre que la gestion actuelle du régime en place, symbole de la décrépitude d'un système étatique décrié, a fini de préci-

puter notre pays dans l'impasse. Le peuple malien découvre de façon ahurissante, les scandales d'une gestion hasardeuse dénuée de vision et de cohésion vis-à-vis des intérêts vitaux et stratégiques du Mali qui fondent notre société, a-t-il poursuivi.

Au regard de la gravité de la situation que traverse le pays, le trio l'EKM-CMAS-FSD a relevé les constats et perspectives les plus alarmants pour l'avenir de notre pays. En parlant d'une gestion catastrophique de la crise multidimensionnelle au Mali, selon la plateforme, le régime actuel s'est illustré par une gestion hasardeuse et puérile de la crise multidimensionnelle liée à l'incapacité de l'Etat afin d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.

Depuis sept ans, dira-elle, la devise nationale semble complètement anéantie par sa mise sous tutelle, la remise de sa souveraineté et les atteintes à son intégrité territoriale à travers notamment l'application de certaines dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation du Mali issu du processus d'Al-

ger.

Selon la même source, les forces armées maliennes, en temps de guerre, sont maintenues dans une situation de misère insupportable pendant que l'essentiel des ressources affectées à son équipement et à son entretien sont systématiquement détournées en toute impunité. Le régime a installé dans notre pays un pouvoir clanique et oligarchique, fondé sur la primauté de l'allégeance en lieu et place de la légalité, de la compétence et de la moralité dans les administrations, a regretté l'ancien ministre de la Culture, Cheick Oumar Sissoko. S'agissant des droits et libertés individuels, la plateforme EKM-CMAS-FSD constate que les principes clés de la démocratie malienne est mise en cause. Pour elle, le régime en place s'est montré progressivement réfractaire à toutes critiques citoyennes et démocratiques. Des victimes démolitions immobilières abusives et celles des élections bâclées, des journalistes, hommes politiques et autres leaders d'opinion sont traqués, enlevés ou tués. Toutes les manifestations pacifiques sont quasiment réprimées, en particulier celles faisant suite aux dernières élections législatives, où les forces spéciales antiterroristes ont tiré à balle réelle sur des manifestants.

En ce qui concerne l'abandon des secteurs clés de l'activité socioéconomique, le système éducatif malien est au plus mal. Plus de 800 écoles sont fermées dans l'insouciance totale du régime d'IBK et depuis 2019, les établissements publics sont fermés, en raison de la non-satisfaction des revendications des enseignants en toute violation de la loi. De même, la pandémie du Covid-19 a davantage mis à nu l'état désastreux de nos établissements hospitaliers et de nos structures sanitaires. Malgré les longs et pénibles mois de grève observés par le personnel socio-sani-

taire ces dernières années. A cet effet, le régime n'a pris aucune disposition pour préserver la santé des citoyens.

A en croire les indignés, le monde paysan est au bord de la crise de nerf, tant le prix à l'achat du coton a chuté de façon drastique pendant que celui des intrants connaît une hausse insupportable. En plus, le secteur privé est étouffé par l'incapacité du pouvoir à apurer la dette publique intérieure, l'iniquité dans la passation des marchés publics et l'inexistence des mesures significatives de soutien aux entreprises face aux conséquences de la pandémie du Covid-19. Depuis son avènement, selon le représentant du FSD, le régime actuel s'est illustré dans la tenue d'élections injustes, opaques et inéquitables enlevant ainsi toute crédibilité au processus électoral dans notre pays.

« L'élection n'est plus un instrument efficace de la régulation du processus démocratique et ne permet donc plus de réaliser le changement de gouvernance souhaité par le peuple », a déclaré l'ancien ministre Choguel K Maïga. La nécessité d'un sursaut national, poursuivra-t-il, est plus que de mise pour susciter une transformation des mentalités et un renforcement de l'Etat de droit avec des institutions républicaines, un service public vertueux qui place le citoyen au début et à la fin de notre système sociopolitique et institutionnel.

Par ailleurs, il est impératif de favoriser l'érection d'un jeu politique sain et crédible, soumis à une veille citoyenne exercée par une société civile plus légitime, a dit le communiqué. Il s'agit entre autre de l'accès et l'exercice du pouvoir politique, conformément à la Constitution et aux principes d'un Etat de droit ainsi que la séparation effective des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. La même source requiert la participation des citoyens au

processus démocratique, à la gestion des affaires publiques par l'exercice d'un contrôle citoyen, à la condamnation et à la répression des actes de corruption.

A ce titre, le trio recommande, entre autres, la restructuration des forces armées et de sécurité, mieux recrutées, mieux formées et mieux équipées ; la préservation de l'intégrité territoriale du Mali, son unité et le plein exercice de sa souveraineté sur toute l'étendue du territoire national ; une gouvernance vertueuse garantissant la paix, la sécurité, la justice et la réconciliation nationale, ainsi que la restauration de la confiance entre l'Etat et les citoyens ; une priorisation de l'éducation et de la santé ; la garantie de l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures, la restauration de l'Etat de droit par la consolidation de la démocratie afin de permettre au peuple malien de jouir librement de tous ses droits constitutionnels, y compris des élections régulières et crédibles se traduisant par une forte légitimité des institutions de la République ; la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires pour la libération de l'Honorable Soumaïla Cissé, Chef de file de l'opposition républicaine, et toutes les personnes enlevées et injustement privées de leur liberté.

Pour le Coordinateur de la CMAS, Issa Kaou N'Djim, il s'agit d'un rassemblement des forces vives de la nation afin de créer les conditions d'une union sacrée autour de l'idéal d'un Mali uni et prospère à travers la rupture avec le système actuel. La réalisation d'un tel objectif exige la démission du Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita et de son régime, dont la gouvernance a mis en danger de dislocation notre pays et notre Nation, a conclu le trio EKM-CMAS-FSD.

■ Ibrahim Sanogo





Covid-19 : Le gouvernement joue avec la santé des Maliens

Les maliens ont été surpris, le jeudi 28 mai 2020, par un communiqué du gouvernement malien faisant état de l'évasion spectaculaire de près d'une quarantaine de nos compatriotes testés positifs au Covid-19 à Diéma, après leur expulsion à la frontière par les autorités mauritaniennes et leur prise en charge par leurs homologues maliennes. Le communiqué, tout comme l'acte qu'il dénonce, étonne plus d'un, car on ne saurait imaginer de telles choses se produire dans un Etat sérieux.

Un communiqué laconique dont voici le libellé : « Le Gouvernement informe le peuple malien qu'il a appris avec stupéfaction que ce jeudi 28 mai 2020, 37 maliens refoulés de la Mauritanie et transportés de Gogui pour Bamako à bord d'un car affrété par l'Etat malien, se sont évadés, lors d'une halte à Diema (région de Kayes). Cela, malgré les dispositions prises par les autorités pour assurer leur prise en charge, dans le strict respect des mesures de

lutte contre la COVID-19.

Le Gouvernement rappelle encore à tout un chacun sa responsabilité pleine et entière dans la protection de sa propre famille et l'ensemble de la population malienne dans ce contexte de pandémie. Le gouvernement insiste que les comportements tendant à soustraire leurs auteurs de la rigueur du protocole sanitaire édicté par le comité scientifique sont passibles de poursuites. Car, il s'agit d'actes délibérés mettant en cause la sécurité de tierces personnes et sapant les efforts de l'Etat qui visent à rompre la chaîne de transmission du virus de Coronavirus.

Le Gouvernement lance un appel pressant à tous ces compatriotes évadés de bien vouloir se présenter d'eux-mêmes aux autorités sanitaires afin d'observer leur période de quarantaine et minimiser les risques de contagion de leurs familles et des tiers. En tout état de cause, la liste complète des personnes concernées sera communiquée aux autorités

compétentes afin qu'elles soient recherchées et prises en charge conformément au protocole de lutte contre la Covid-19... ». Communiqué signé par le Ministre de la Communication, Chargé des Relations avec les Institutions, Porte parole du Gouvernement ! Ce ministre a encore le culot de parler de dispositions prises par les autorités pour assurer le transit et leur prise en charge de ces évadés dans le strict respect des mesures de lutte contre la COVID-19 ! Un gouvernement responsable se permettrait-il de convoier des personnes testées positives au Covid-19 sans aucune mesure sanitaire et sans aucun dispositif sécuritaire ? Il ne peut apparemment pas y avoir deux réponses possibles à cette question : la santé des Maliens est le dernier souci du gouvernement du Mali !

La preuve, on en trouve également dans l'organisation des élections législatives bâclées en plein crise de Covid-19... La suite est connue, on ne fait qu'enregistrer chaque jour de nouveaux cas positifs et compter nos morts en attendant de jours meilleurs. Que Dieu sauve les Maliens !

■ Yama DIALLO

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Lutte contre la COVID-19 : Lassana Sidi Mouleikafou propose “une solution tradithérapeutique”



La crise sanitaire due au virus de COVID-19, avec son cortège de morts, est aujourd'hui le sujet le plus préoccupant dans le monde. Médecins modernes comme guérisseurs traditionnels sont mis à l'épreuve afin de trouver un remède à cette pandémie. C'est dans cet esprit que nous avons approché le tradithérapeute de renommée internationale, El Hadj Lassana Sidi Mouleikafou, qui nous fait

le plaisir de proposer des solutions à base de traitement tradithérapeutique.

Après, une brève présentation de sa modeste personne en tant qu'un soignant à base des plantes naturelles, Mouleikafou dira que le travail d'un "guérisseur traditionnel" n'est pas à confondre au charlatanisme. C'est-à-dire, ceux qui évoquent ou font des consultations à partir du sable et des cauris.

C'est bien une profession régit par des normes. Et elle devrait être réservée aux seuls professionnels qui ont des connaissances avérées dans ce sens. Au Mali, au regard de son apport dans le fonctionnement normal du système sanitaire du pays, elle est reconnue par l'Etat à travers les autorités sanitaires. S'agissant de sa personne en tant que professionnel dudit secteur, il a un agrément décerné par le Ministère de la Santé l'autorisant à exercer librement ce métier de tradithérapeute au Mali, un métier qui se transmet généralement de père en fils. Aussi, M. Mouleikafou demande à quiconque qui veut exercer ce métier d'avoir des connaissances approfondies des plantes, leurs combinaisons et surtout une utilisation judicieuse de celles-ci. Pour réguler le secteur, El-hadj Lassana Sidi Mouleikafou demande de mettre en place une batterie de critères servant de garde-fous pour mieux le contrôler. Il pense par ailleurs que " la médecine traditionnelle est un secteur qui mérite d'être soutenu et réorganisé. Mais aujourd'hui, on est étonné d'entendre des propos frisant le ridicule de la part de certains praticiens."

Aussi, ce grand amoureux des plantes naturelles s'indigne du fait que " certains se permettent de déclarer sur les ondes des médias chauds qu'un malade du diabète peut consommer du sucre, que celui de l'hypertension artérielle peut prendre du sel sans modération".

COVID-19, la thérapie traditionnelle, une alternative de remède

Pour que cela soit, El Hadj Lassana Sidi Mouleikafou, dont l'apport est incontestable dans la révolution de la médecine traditionnelle, pense que ces deux secteurs doivent travailler de façon complémentaire à trouver un remède définitif à la COVID-19. Il s'agit bien de la médecine moderne et celle traditionnelle. Se faisant, il invite les professionnels desdits secteurs à laisser leurs égos conduisant à toute forme de rupture. L'accent doit être mis sur les efforts de recherche à deux niveaux.

C'est pourquoi, il a organisé le fonctionnement de sa structure à l'image des structures sanitaires modernes. S'agissant du traitement de la COVID-19, ce fin connaisseur des plantes naturelles dira qu'on peut avoir une solution tradithérapeutique cette maladie, si l'on se fie aux symptômes qui en découlent.

Procès Gbagbo : «Avec un acquittement, le dossier sera définitivement fermé»

Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé sont désormais presque libres. La chambre d'appel de la Cour pénale internationale a rendu jeudi en fin d'après-midi, une décision attendue depuis plusieurs mois. Elle lève en partie les conditions imposées à leur libération. Pour bien comprendre cette décision, RFI vous propose l'éclairage de sa correspondante à La Haye, Stéphanie Maupas, qui est aussi l'auteur du « Joker des puissants : le grand roman de la Cour pénale internationale ».

RFI : La chambre d'appel de la Cour pénale internationale lève en partie les conditions imposées à la libération de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, quel est plus précisément le contenu de cette décision ?

Stéphanie Maupas : C'est une décision qui leur permet de pouvoir quitter leur ville de résidence, Bruxelles pour Laurent Gbagbo et La Haye pour Charles Blé Goudé, et ils peuvent donc désormais voyager voire même déménager dans un autre pays presque librement.

Ils peuvent voyager, mais tout de même il y a deux conditions à ces voyages...

Oui effectivement, d'abord que l'État dans lequel ils pourraient souhaiter se rendre compte parmi les États membres de la Cour, c'est aujourd'hui 123 pays parmi lesquels la Côte d'Ivoire, et c'est une façon pour la Cour de conserver une forme de contrôle judiciaire sur les deux Ivoiriens puisque les 123 États parties ont l'obligation de coopérer et donc d'exécuter toute ordonnance que la Cour pourrait encore prendre tant que le dossier n'est pas définitivement clos. La seconde condition est qu'ils ne pourront pas prendre la décision de partir sans en avoir au préalable informé le greffe de la Cour qui lui en fait devra s'assurer que l'État demandé accepte de les accueillir, le même greffe devra aussi leur remettre leurs passeports qui avaient été saisis lors de leur arrestation fin 2011 pour Laurent Gbagbo et en 2014 pour Charles Blé Goudé et des passeports qui seraient d'ailleurs plus valables, aujourd'hui, mais la remise de leurs papiers fait partie de la décision prise par les juges.

Donc il y a tout de même des contraintes qui continuent encore à peser sur les deux hommes, il y a égale-



ment un certain nombre d'obligations auxquelles la Cour continue à les soumettre, lesquelles ?

Effectivement, ils ne peuvent pas s'exprimer publiquement au sujet de l'affaire qui est toujours en cours devant la CPI et ils devront surtout se présenter à toute convocation des juges et notamment aux audiences de la procédure d'appel. Pour rappel en janvier 2019 Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé ont été acquittés des crimes contre l'humanité dont ils étaient accusés pour les violences de l'hiver 2010-2011, et Fatou Bensouda, la procureure, avait fait appel de cette acquittement.

Alors justement, où en est-on de l'organisation de cette procédure d'appel ?

C'est un peu compliqué, les audiences auraient dû se tenir cette semaine mais elles ont été reportées en raison de la pandémie du Covid-19, un nouveau calendrier prévoit des audiences du 10 au 12 juin mais ça doit encore être confirmé, car les juges ne savent pas

comment conduire le débat, si cela doit se dérouler dans la salle d'audience comme d'habitude ou par vidéo en raison de la pandémie.

Et les audiences d'appel ne seront pas encore la fin de la procédure judiciaire...

Effectivement, suite à ces audiences, les juges commenceront un délibéré qui pourrait encore durer plusieurs mois et c'est ce qui explique aussi les raisons pour lesquelles les juges ont pris la décision de lever une partie des mesures imposées. Après plusieurs mois d'hésitation Fatou Bensouda propose aux juges deux solutions : soit d'annuler l'acquittement et de refaire le procès, soit que les juges prononcent un non-lieu à la place de l'acquittement. Ce n'est pas qu'un détail judiciaire puisque si c'est un acquittement qui est finalement décidé, le dossier sera définitivement fermé. Si c'est un non-lieu qui est finalement décidé Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé pourront être poursuivis pour les mêmes faits n'importe où dans le monde.

Mort de George Floyd : la colère se répand dans plusieurs villes des USA, l'armée en alerte

La colère suscitée par la mort d'un homme Noir aux mains de la police de Minneapolis a alimenté de nouvelles émeutes dans la nuit de vendredi à samedi et a gagné d'autres villes des États-Unis, malgré l'arrestation d'un des agents impliqués dans le drame.

Le déploiement de 500 soldats de la Garde nationale et l'imposition d'un couvre-feu n'ont pas empêché la grande ville du Minnesota de s'embraser pour la quatrième nuit consécutive.

Des milliers de manifestants ont d'abord défilé pacifiquement en mémoire de George Floyd, un Afro-américain de 46 ans, mort lundi juste après son arrestation.

« Situation dangereuse »

Mais dans la nuit, la situation a dégénéré auprès d'un commissariat du sud de la ville, avec plusieurs commerces incendiés, de nouveaux pillages et de nombreuses dégradations.

Les soldats et policiers anti-émeutes ont tiré des gaz lacrymogènes et des fumigènes pour éviter que ce commissariat ne subisse le même sort qu'un autre, incendié la veille au soir après avoir été déserté par ses occupants. « La situation est extrêmement dangereuse », a lancé le gouverneur de l'État Tim Walz lors d'une conférence de presse improvisée au milieu de la nuit pour appeler au calme. « Il n'y a rien d'honorable à brûler votre ville », a renchéri, à ses côtés, le maire Jacob Frey.

Homicide involontaire

La tension est également montée dans le reste du pays. Des centaines de personnes se sont rassemblées devant la Maison Blanche à Washington mais aussi à New York, Dallas, Houston, ville d'origine de la victime, ou encore Las Vegas, Des Moines, Memphis et Portland. À Atlanta, des véhicules de patrouille de la police ont été brûlés.

Samedi, le président américain, Donald Trump,

a dénoncé les « cris et les diatribes » de ceux qu'il a qualifiés de « pseudo-manifestants ». Il a également loué l'efficacité du Security Service, la police fédérale spécialisée dans la protection des personnalités.

« J'étais à l'intérieur, j'ai tout vu, a-t-il déclaré sur Twitter. Personne n'est parvenu à rompre la clôture. S'ils l'avaient fait, ils aurait été accueillis par les chiens les plus féroces et les armes les plus menaçantes ». A Atlanta, des véhicules de patrouille de la police ont été brûlés. Partout, les manifestants ont dénoncé les bavures policières et les disparités raciales. Et surtout, ils ont exigé justice pour George Floyd qui, selon une vidéo devenue virale, semble avoir été asphyxié par la police. Le policier blanc Derek Chauvin qui, sur ce film, maintient son genou pendant de longues minutes sur le cou du quadragénaire, a été arrêté vendredi et inculpé pour « homicide involontaire » et « acte cruel et dangereux ayant causé la mort ». La famille de la victime a salué ce développement comme un premier pas sur « la voie de la justice », mais l'a jugée « tardif » et insuffisant.

« Nous voulons une inculpation pour homicide volontaire avec préméditation. Et nous voulons voir arrêtés » les trois autres agents impliqués dans le drame, a-t-elle affirmé dans un communiqué.

Ces derniers ont immédiatement été licenciés, comme Derek Chauvin, mais ne font encore l'objet d'aucune poursuite.

« Il faut qu'ils enferment ces gars », a lancé dans la nuit une femme noire de 34 ans croisée à Minneapolis, qui a requis l'anonymat. « C'est trop tard, maintenant tout va brûler », a-t-elle regretté, alors qu'un groupe de pillards entraient dans la boutique d'un prêteur sur gage.

L'armée en alerte

Selon les autorités, des tirs ont visés des policiers non loin de là.

Pour faire face à la gravité de la situation, des renforts militaires vont être portés à 1700 à



Minneapolis et dans la ville voisine de Saint-Paul, d'ici à samedi soir, a annoncé dans la nuit le major-général Jon A Jensen, qui dirige la Garde nationale du Minnesota.

Le président « a demandé au Pentagone de placer des unités de l'armée en alerte pour qu'elles puissent éventuellement intervenir à Minneapolis », a-t-il ajouté en estimant « prudent d'étendre les options disponibles » pour sécuriser la ville.

Donald Trump, qui a dénoncé à plusieurs reprises un crime « tragique », s'en est pris jeudi aux « casseurs ». « Les pillages seront immédiatement accueillis par les balles », a-t-il ajouté dans un tweet, que le réseau social a décidé de signaler comme une « apologie de la violence ». Sur un ton diamétralement opposé, son prédécesseur démocrate Barack Obama a dit partager « la détresse » des millions d'Américains noirs, pour lesquels « être traités différemment sur la base de la race est tragiquement, douloureusement et de façon rageante « normal » ». L'émotion a dépassé les frontières américaines, et des appels à rendre justice à George Floyd se multipliaient sur les réseaux sociaux dans plusieurs pays. L'affaire rappelle la mort d'Eric Garner, un homme noir décédé en 2014 à New York après avoir été asphyxié lors de son arrestation par des policiers blancs. Lui aussi avait dit « Je ne peux pas respirer », une phrase devenue un cri de ralliement du mouvement Black Lives Matter (« La vie des Noirs compte »).

« Trop c'est trop », a dit sa mère, Gwen Carr, à New York vendredi. « Il faut qu'ils arrêtent de venir dans nos quartiers et de terroriser et tuer nos jeunes ».

COVID-19 : la CAF distribue une cagnotte de 10,8 millions de dollars à ses 54 membres

Tout comme la FIFA il y a quelques jours, la Confédération Africaine de Football (CAF), est venue en aide à ses associations membres. Ce sont 10,8 millions de dollars qui seront repartis entre les 54 fédérations du continent.

Le football africain est à l'arrêt depuis plus de deux mois en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Une suspension qui rime avec manque à gagner pour les fédérations en termes de billetteries, de sponsoring et autres. Aussi, pour venir au secours de ses associations membres, la CAF a décidé jeudi dernier, à l'issue d'une réunion de son comité de d'urgence, d'octroyer 10,8 millions de dollars à ses membres « En raison de la propagation rapide de la COVID-19, les AMs

africaines ont suspendu toutes les compétitions nationales, ce qui a accru le poids des charges financières sur leurs épaules. La CAF a donc décidé de modifier les conditions d'éligibilité pour accéder aux subventions annuelles, afin que toutes les AMs puissent en bénéficier pendant cette période difficile », a déclaré le président de la CAF, Ahmad Ahmad. Un soutien complémentaire est également annoncé pour permettre à ses associations membres de relancer leurs championnats na-



tionaux. Ces fédérations ont déjà bénéficié de l'accompagnement de la FIFA. Une enveloppe de 150M US dollars a été distribuée à ses 211 fédérations affiliées, soit 500 000 USD par fédération. Cette somme représente le deuxième versement qui, dans le cadre du programme Forward 2.0, devait être effectué en juillet, mais qu'en raison de la COVID-19, la fédération internationale a décidé d'avancer le paiement.

■ S.B.

Développement du sport au Mali : Un bel exemple de partenariat entre le département des Sports et le Cnosm

Aujourd'hui, le partenariat entre le ministère de la Jeunesse et des Sports dirigé par Arouna Modibo Touré et le Comité national olympique et sportif du Mali (Cnosm) sous le leadership du président Habib Sissoko se porte à merveille pour le bien du sport national qui ne peut se développer que dans la paix, l'entente et la cordialité.

C'est un bel exemple de partenariat entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Comité national olympique et sportif du Mali (Cnosm). Aujourd'hui, ce partenariat a été renforcé depuis l'arrivée du jeune ministre, Arouna Modibo Touré, à la tête de ce département.

Voilà pourquoi, depuis sa nomination, il a consacré sa première visite au Cnosm, le 6 juin 2019. Cette marque de considération a été surtout saluée par le président du Cnosm. Dès lors, les deux structures travaillent main dans la main pour le bonheur du sport malien.

«Quand le nouveau ministre de la Jeunesse et

des Sports commence sa visite par notre structure, cela nous rassure car ce département est un partenaire du Comité national olympique et sportif du Mali », a déclaré Habib Sissoko en recevant le ministre Arouna Modibo Touré. Ce partenariat, précisera-t-il, mérite d'être intensifié pour permettre aux deux partis de promouvoir et développer le sport national.

Aux dires du ministre de la Jeunesse et des Sports, le choix porté sur le Cnosm pour toute première visite de terrain après sa nomination, n'est pas fortuit. Elle s'inscrit, dit-il, dans le cadre du partenariat stratégique entre son dé-



partement et le Cnosm. «Notre lieu vise à prouver au Comité exécutif du Cnosm notre volonté de promouvoir le sport et de faire en sorte que cet environnement soit pacifié au Mali. Nous comptons sur les compétences de ce Comité pour nous accompagner à atteindre ces objectifs qui nous ont été assignés par les plus hautes autorités », a déclaré le ministre Arouna Modibo Touré, toujours impressionné par le leadership du président du Cnosm, Habib Sissoko.

■ EL Hadj AB HAIDARA



Bélier (21 mars - 19 avril)

Rester tranquille dans votre journée vous intéresse ! Seulement vos collègues sollicitent beaucoup. Il faut être partout sur tous les fronts. Vous pouvez avancer grâce à votre réactivité. Une tâche peut être amorcée. Il est conseillé de rester concentré.

Si un de vos proches demande de l'argent, limitez le prêt. Il y a un piège possible. Les frais peuvent partir dans des loisirs. Les gadgets liés au véhicule sont vos dépenses principales. Vérifiez le prix. Privilégiez les paiements à plusieurs fois.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un revers du destin pourrait chambouler vos projets dans votre sphère d'activité et par effet domino, saper un travail de longue haleine. En prenant réellement conscience de cette possibilité, vous pourrez élaborer une stratégie pour contrer ce problème.

Dans le domaine financier, vous chercherez le juste milieu. Loin de dépenser à tort et à travers, vous vous efforcerez néanmoins d'améliorer votre confort, votre bien-être et celui de vos proches, sans radinerie, mais en pratiquant le juste prix.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'occasion est venue de faire table rase du passé. Tout bouge dans le domaine de vos affaires professionnelles, vous avez les cartes en main si vous visez un projet ou si vous créez votre entreprise. Les astres protègent vos actions.

Votre situation financière n'a rien de catastrophique, par contre elle demande une certaine surveillance. Mieux vaut prévenir que guérir, aujourd'hui si la chance et la confiance se présentent, c'est pour préserver votre équilibre financier.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Bien déterminé à prouver vos compétences, vous vous retrousserez les manches. Vous serez tellement concentré sur votre tâche que vous ne verrez pas le temps passer. Satisfait de votre productivité, vous partirez du bureau, tranquille et satisfait.

Vos dépenses se limiteront à vos besoins quotidiens. Vous n'aurez pas la tête à penser à vos finances et encore moins celle à effectuer des achats. Il y en aura au moins un qui se révélera indispensable, mais il pourra bien attendre le lendemain.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous travaillez d'arrache-pied. Une tâche sous des délais brefs se présente. Vous aimez prendre les initiatives. On aime votre présence. La journée vous donne la possibilité d'évoluer. Une promotion est en cours. Un rendez-vous avec un chef est possible.

Les frais sont couverts par les revenus. La stabilité est au rendez-vous. Elle vous aide à affronter la vie avec sérénité. Seulement, vous bouillonnez d'impatience pour dépenser bien plus ! Des articles liés à la décoration vous attirent terriblement !



Vierge (23 août - 23 septembre)

D'accord, le Soleil qui régnera sur vos activités ne vous fera pas de cadeaux, mais vous aurez du répondant. Vous aurez un mental solide et une bonne dose de patience pour mettre de côté ce qui bloquera et privilégier les dossiers mieux à même d'aboutir.

Vous serez plutôt raisonnable et pas du genre à déraper facilement. Et quand bien même, ce serait le cas, on vous fera confiance pour redresser rapidement la barre, quitte à donner des consignes précises à votre entourage si vous vivez en famille.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aimeriez faire des plans sur le long terme, mais vous ne vous en sentez pas capable, en tous les cas, pas encore. Vous pouvez vous appuyer sur un projet fiable, une évolution pointe son nez, du côté du travail les choses s'améliorent.

Ami Balance, vous n'êtes pas à l'abri des turbulences provoquées par certaines planètes. Méfiez-vous, les problèmes seront vite arrivés, une gestion irréprochable vous permettra de pallier ce genre de situation. Il faut agir dans l'urgence.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury multipliera les occasions de vous donner la parole pour faire passer vos messages ou imposer vos idées. Vous pourriez profiter d'un tour de table pour vanter vos mérites et décrocher une mission qui ne vous était pas destinée au départ.

Si vous estimez ne pas être rémunéré à votre juste valeur, il vous appartiendra de monter au créneau pour faire valoir vos mérites. Attendre les bras croisés ne produira aucun effet sur vos finances. Vous devrez attaquer de front pour remporter la mise.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous appréciez de faire plaisir à vos collaborateurs. Il y a une désorganisation importante dans votre service. Il est bon de faire un point pour adapter une nouvelle méthode ! Un processus de travail nouveau est en marche. Il peut déclencher une réunion.

Il faut être encore prudent. Vous aimez les belles choses. Vous pourriez craquer pour un article lié au soin. Vénus en Gémeaux vous rend sensible à votre look. Vous pouvez faire un achat pour la garde-robe. Vérifiez les différents prix, avant de payer.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez envie de passer à la vitesse supérieure et vous ne ménagerez pas vos efforts pour concrétiser vos ambitions. Tout sera certes compliqué, mais justement, cela sera l'occasion pour vous de relever des défis et vous y mettrez tout votre courage.

Vos comptes afficheront certes grise mine, mais pour autant, vous ne leur ferez pas la tête, bien au contraire. Vous chercherez par tous les moyens à redresser une situation financière en berne. Vous aurez une idée qui demandera à être vérifiée.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les propositions professionnelles sont d'actualité, la journée s'annonce bien. Aujourd'hui, vous restez concentré sur vos objectifs, s'il faut faire des heures supplémentaires, ce n'est pas un problème, votre but premier c'est d'évoluer. Auriez-vous dépassé les limites financières ? Attention, aujourd'hui vous n'échapperez pas à l'appel du banquier. Si vous ne voulez pas avoir de problème, il est grand temps de redresser la barre. Vivre au-dessus de vos moyens est une mauvaise idée.



Poisson (19 février - 21 mars)

Mars dans votre signe vous poussera à vous imposer sans avoir besoin d'élever la voix dans votre secteur d'activité. Vous surmonterez les obstacles en misant sur l'action. Cela vous réussira plutôt bien et vous serez félicité pour votre travail.

Uranus pourrait vous octroyer un certain confort financier. Vous récupèrerez de l'argent que l'on vous devra d'une façon inattendue ou vous ferez fructifier des valeurs. Quelques pistes possibles et rentables se présenteront et vous saurez en tirer parti.

Promo Box Wifi 4G



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts

-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official